

AMÉRIQUES.

Les États sapent les droits humains dans l'OEA

Index AI : IOR 30/006/2006 (Public)

ÉFAI

5 juin 2006

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En tournant le dos aux problèmes graves et inacceptables qui affectent cette région du monde et qui devraient être résolus par l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA), les gouvernements mettent en danger la crédibilité de cette instance. Tels ont été les propos d'Amnesty International pendant l'Assemblée qui se tient en République dominicaine.

«Il est particulièrement préoccupant que l'Assemblée générale se soit donné comme thème la "Gouvernance et [le] développement dans la société du savoir" alors que des centaines de milliers de personnes dans toute cette région du monde continuent d'endurer les conséquences des compromis que les États n'ont cessé de faire en matière de protection des droits fondamentaux», a déclaré Hugo Rodríguez Brignardello, envoyé comme observateur par Amnesty International.

Alors que l'OEA est en train d'élaborer un projet de convention pour lutter contre la discrimination, la République dominicaine vient de rejeter un arrêt de la Cour interaméricaine des droits de l'homme établissant que deux jeunes filles d'ascendance haïtienne nées en République dominicaine ont été victimes de discrimination en étant privées du droit à la nationalité et des droits y afférant.

«Les faits qui entourent cette affaire illustrent les graves problèmes de discrimination raciale et d'intolérance dont souffrent les Haïtiens et les Dominicains d'ascendance haïtienne en République dominicaine», a commenté Hugo Rodríguez Brignardello.

Pour Amnesty International, la discrimination raciale en République dominicaine touche aussi les milliers de personnes vivant avec le VIH/sida, en particulier lorsqu'il s'agit de migrants haïtiens ou de Dominicains d'ascendance haïtienne.

Les préoccupations d'Amnesty International ne se limitent pas à la République dominicaine. Sur tout le continent américain, l'organisation a recensé de graves violations des droits humains : conditions de détention déplorables ; exécutions extrajudiciaires ; recours excessif à la force ; violence contre les femmes et les communautés indigènes ; enlèvements de défenseurs des droits humains et attentats contre ces personnes ; discrimination ; racisme ; non respect des règles de l'État de droit. Cette région du monde est également marquée par un mépris des droits économiques, sociaux et culturels qui a contribué au développement d'une pauvreté qui atteint des niveaux catastrophiques.

«L'Organisation des États américains doit s'occuper de manière sérieuse et exhaustive des problèmes qui minent cette région et proposer des solutions efficaces plutôt que rhétoriques, a déclaré Hugo Rodríguez Brignardello. La légitimité même de cette organisation en dépend.»

Amnesty International est également préoccupée par les obstacles qui ne cessent d'entraver une réelle participation de la société civile aux débats de l'OEA, et elle demande à cette instance plus de transparence.

Complément d'information

L'Organisation des États américains (OEA) mène du 4 au 6 juin 2006 sa trente-sixième Assemblée générale à Saint-Domingue, en République dominicaine. Comme les années précédentes, Amnesty

International assiste à cette réunion comme observateur et profite de cette occasion pour redire ses préoccupations et faire des propositions de renforcement de la protection des droits humains sur le continent.

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566
Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW.
web : <http://www.amnesty.org>**